

## Séance 4 : Le génocide des Arméniens

Le génocide des Arméniens s'est déroulé dans l'empire ottoman musulman en 1915. Un génocide est une extermination volontaire et systématique de tout un peuple. Peut-on qualifier l'extermination des Arméniens de génocide ?

Tout d'abord, dans l'Empire Ottoman Musulman, 1,5 millions d'Arméniens chrétiens y vivent. Le gouvernement turc en entente avec l'Allemagne et l'Autriche-Hongrie profite de la guerre pour accuser cette minorité ethnique de vouloir la victoire des Russes.

Ensuite, un télégramme adressé par Talaat Pacha à la préfecture d'Alep le 1<sup>er</sup> décembre 1915 ordonne l'extermination des Arméniens. Les Arméniens furent déportés dans des camps de concentration dans le désert Syrien le long de l'Euphrate et furent emmenés par des charrettes. Le voyage durait plusieurs jours et les Turcs ne leurs donnaient pas à manger, les chariots revenaient vides. D'autre part, des réquisitions, des meurtres, des viols ont été pratiqués sur la peuple arménien.

Enfin, durant ce massacre, 1,3 millions d'Arméniens ont été tués, 400 000 en Arménie et 900 000 pendant les déportations (sur les routes et dans les camps). Mais 700 000 Arméniens ont survécu dont 100 000 rescapés des camps.

Pour conclure, on peut considérer cette extermination comme génocide, car les Turcs ont exterminé volontairement les Arméniens, pendant un an.